



POSTE 06 63 bd Gorbella – 06100 Nice

☎ 04 92 09 70 40

Fax: 04 92 09 70 41

✉: 2focomposte06@gmail.com

06 juin 2014

COMMUNIQUE FOCOM 06 n°21

COMPLEMENT POSTE LA POSTE CONTRAINTE D'OUVRIRE DES NEGOCIATIONS

IL EST INCONTESTABLE QUE LA PRESSION EXERCÉE PAR FORCE OUVRIÈRE AVEC QUELQUE 5 000 DOSSIERS DE SALARIÉS DÉPOSÉS EN JUSTICE, DONT PLUS DE 850 TRAITÉS ET GAGNÉS À CE JOUR, A CONTRAINT LA POSTE À NÉGOCIER !

- **LE CONTENTIEUX INDIVIDUEL** La Poste continue à user de tous les stratagèmes afin de mettre le doute dans l'esprit des juges et des plaignants. Elle atteint parfois son but comme il y a peu en cour d'appel de Paris. Ce n'est qu'une péripétie judiciaire parmi d'autres, un petit nombre de cas comparé aux centaines de dossiers déjà gagnés. N'oublions pas que la cour de cassation, juridiction suprême, a condamné La Poste. Aussi, nous formerons un pourvoi à chaque fois qu'un juge donnera raison à La Poste.
- **LE CONTENTIEUX COLLECTIF.** Comme nos camarades de SUD nous avons saisi le Tribunal de Grande Instance dont le rôle est d'interpréter les accords collectifs. SUD nous fait savoir qu'il sera intervenant dans notre affaire, ce dont on ne peut que se féliciter. Les arguments de SUD n'ayant pas prospéré en première instance, nous viendrons également en soutien avec nos propres arguments à l'appel qu'il a engagé.

LES PROPOSITIONS DE LA POSTE: LE COMPTE N'Y EST PAS

Refonte du complément Poste par la création d'un Complément de Rémunération identique pour les salariés et les fonctionnaires (du I-2 au III-3) et cela par niveau de fonction Les montants d'augmentation annuels proposés sont de **100 euros pour la classe I, 120 euros pour la classe II et 150 euros pour la classe III** par rapport au complément actuel des salariés.

Création d'une Indemnité de Carrière antérieur Personnelle, cette indemnité serait liée à l'histoire individuelle de l'agent (pour les fonctionnaires) et donc personnalisée.

Au regard des **sommes jusque la gagnées par les 850 affaires déjà jugées et soutenues par FOCOM (plus de 4 millions d'euros)** les propositions de La Poste sont ridiculement insuffisantes.

**NOUS NE NOUS CONTENTERONS PAS DE DEMI-MESURES, NOUS RÉCLAMONS
DES NÉGOCIATIONS SUR DES BASES SÉRIEUSES.**

Le syndicat FOCOM POSTE des Alpes-Maritimes